

La parole aux experts de la participation citoyenne en France

Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle, commune emblématique de la transition écologique en France

Loïc Blondiaux, spécialiste de la participation citoyenne et expert en charge de la Convention citoyenne sur le climat



DÉVELOPPER DE LA « PUISSANCE PUBLIQUE »

Jean-François CARON
Maire de Loos-en-Gohelle
(Pas-de-Calais)

Où en est-on de la démarche de participation habitante à Loos-en-Gohelle ?

Depuis 30-40 ans, la Ville de Loos a mis les habitants en posture d'acteurs. À la sortie de la mine, qui avait un modèle très encadrant, c'était stratégique de le faire. Tout a démarré par la réflexion sur notre identité, la mise en récit. Avec la révision du plan d'occupation des sols (POS), nous avons installé un processus d'implication citoyenne, qui s'est généralisé. Ce processus vise à dire qu'il faut de la participation, mais avec une responsabilisation. L'idée étant de développer de la « puissance publique », au sens où les institutions coopèrent avec les acteurs pour travailler ensemble. Nous avons mis en coconstruction tous les projets de la ville. Les plaintes des habitants et les pétitions ont été utilisées comme points de départ de stratégies collectives. Nous avons mis en place des « fifty-fifty », qui se traduisent par la construction du projet sur la base d'une idée de deux ou trois personnes. Nous passons un contrat, précisant ce que chaque partie va engager. Ce programme a concerné

une cinquantaine d'opérations, à raison de quatre ou cinq par an, dans des domaines très différents (jeunesse, agriculture, sport, fleurissement...). Nous avons également mis en place des conférences « TAID'X » bassin minier, où les gens racontent leur engagement.

Au global, la population a monté en capacité, avec beaucoup plus de bénévoles que dans les communes limitrophes.

Quelle plus-value apporte une démarche participative dans un projet local de transition écologique ?

À mon sens, cette démarche en apporte six :

- de la reconnaissance : notre société rend beaucoup de gens invisibles ; or, le simple fait d'être reconnu est existentiel ;
- de l'intelligence collective et de la créativité dans les projets, qui sont ainsi enrichis par l'expertise d'usage ;
- une efficacité des projets supérieure : l'arbitrage rendu sur un projet est mieux accepté, si les participants ont le sentiment qu'il l'a été dans des conditions correctes ;
- une amélioration de la relation entre démocratie représentative et participative : les habitants comprennent mieux la difficulté de l'action publique ;
- une ouverture d'esprit sur la globalité des enjeux ;
- un changement de comportements : le fait de se mettre en action permet aux individus de modifier leurs comportements, notamment en termes de transition écologique.

Avez-vous quelques ficelles pour faire « prendre » la participation ?

Tout d'abord, partir du besoin des acteurs. En effet, il y a peu de chance de mobiliser, si on part des sujets du maire. C'est à partir de ces besoins qu'il est possible de tirer les fils de questionnements plus globaux. Par exemple, la problématique des accès à l'école en voiture permet d'engager la réflexion sur un plan d'éco-mobilité. Il faut montrer que la participation

va servir en affichant où il peut y avoir un infléchissement dans l'action. Il est aussi nécessaire de démontrer que, à l'issue des temps de concertation, des actions seront mises en œuvre et des décisions prises. Il faut révéler ce que produit la participation. Il y a un enjeu de cohérence. La participation se fait sur l'ensemble du processus. Enfin, dernier élément, penser à valoriser les gens qui participent et qui produisent de l'action.

Et pour faire de la transversalité au sein de la collectivité publique ?

Le responsable de l'exécutif doit maîtriser le sujet, rendre des arbitrages et être garant de la coopération. Dans les collectivités, le premier niveau de coopération entre les adjoints ou les vice-présidents est difficile. Pour ma part, je fais en sorte que le bureau municipal soit le lieu où tous les projets sont discutés collectivement. Pour garantir la transversalité, il est nécessaire d'avoir une bonne diffusion de l'information.

Il est également important de célébrer les actions qui résultent d'une posture collective. Donner la parole à toutes les parties prenantes qui ont participé renvoie aux enjeux de reconnaissance. Des transformations managériales sont à mener, en adoptant le mode projet au niveau des agents qui accompagnent techniquement les actions. C'est important, aussi, d'initier des espaces où ils peuvent évoquer leurs difficultés, dans la mesure où nous menons des changements de postures. Ce sont des espaces sécurisés, qui permettent aux agents de parler de leur ergonomie de travail, sinon ils cachent leur copie et ne montrent pas les endroits où il y a de la faiblesse.

Enfin, de la même manière, nous mettons en place des cellules de réflexivité, pour apprendre des erreurs. Nous sommes accompagnés, en continu, par des consultants qui analysent nos pratiques. C'est un gage de réussite de nos projets coconstruits.



EN SAVOIR PLUS :

Ressources ville pilote
du développement durable
sur <https://loos-en-gohelle.fr>